

# Etude sur les motivations des producteurs à produire du blé dur dans la zone traditionnelle

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS  
12 DÉCEMBRE 2018

---

# Contexte de la production de blé dur dans les zones traditionnelles

La zone traditionnelle correspond aux deux régions Provence-Alpes-Côte d’Azur et Occitanie auxquelles sont ajoutés les deux départements méridionaux de Rhône-Alpes-Auvergne, l’Ardèche et la Drôme.

## Evolution des surfaces et production de blé dur dans la zone traditionnelle

Source : AGRESTE – Statistiques Agricoles Annuelles



La zone de production traditionnelle produisait jusqu’à récemment la très grande part de la production nationale.

Les surfaces et la production de blé dur sont en nette diminution tendancielle depuis la campagne 2005, avec toutefois une reprise depuis la campagne 2013/14.

Aussi la part de la zone traditionnelle sur l’ensemble des surfaces emblavées en blé dur en France est passée de près de 80% en 2001/2002 à 50% en 2016/2017

En 2010, 10.963 exploitations produisaient du blé dur sur une surface totale de 259.299 ha.

# Mis en œuvre de l'étude

**Objectif de l'étude** : identifier et analyser les déterminants des choix des céréaliculteurs pour emblaver (ou non) du blé dur.

---

## ***Entretiens de cadrage (Arvalys et ABDM)***

Présentation au Conseil d'administration de l'ABDM (26 novembre)

## ***Enquête auprès des organismes stockeurs***

Entretiens du 17 février au 22 mars 2018 (téléphone)

Collecte des noms et coordonnées de producteurs

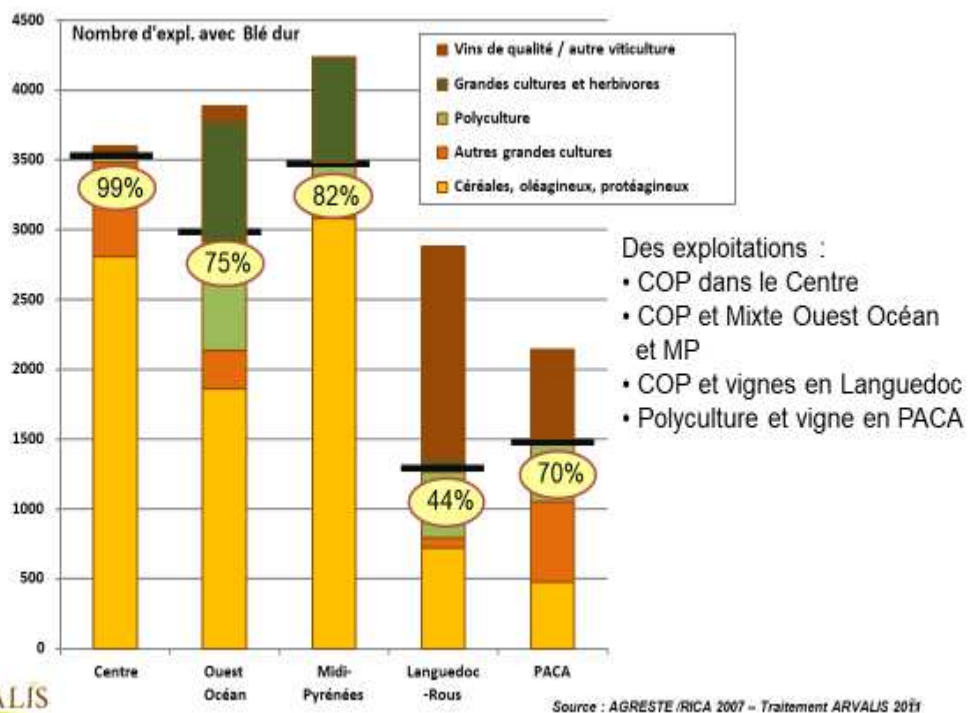
## ***Enquête auprès des producteurs***

Entretiens réalisés du 4 avril au 18 mai 2018 (téléphone)

83 enquêtes auprès des producteurs : durée moyenne 40 mn

# Caractéristiques de la zone traditionnelle de production de blé dur

La zone traditionnelle de production de blé dur se différencie entre Sud-Est ou Sud-Ouest



Spécialisation de la zone traditionnelle : 14% de la surface consacrée aux COP (céréales oléoprotéagineux) en blé dur contre seulement 2% en dehors de la Zone traditionnelle, zone Sud-Est 33% et zone Sud-Ouest 8% .

Dans le Sud-Ouest, la diminution des surfaces en blé dur est ainsi compensée par l'augmentation des surfaces en blé tendre.

Dans le Sud-Est, la diminution de la surface en blé dur n'est compensée que faiblement par une légère augmentation de la surface en blé tendre et autres céréales. C'est globalement la surface en blé, dur et tendre, qui diminue, au profit de surfaces fourragères, de jachères, et dans les zones de production, de surfaces en viticulture ou plantes aromatiques et à parfum.

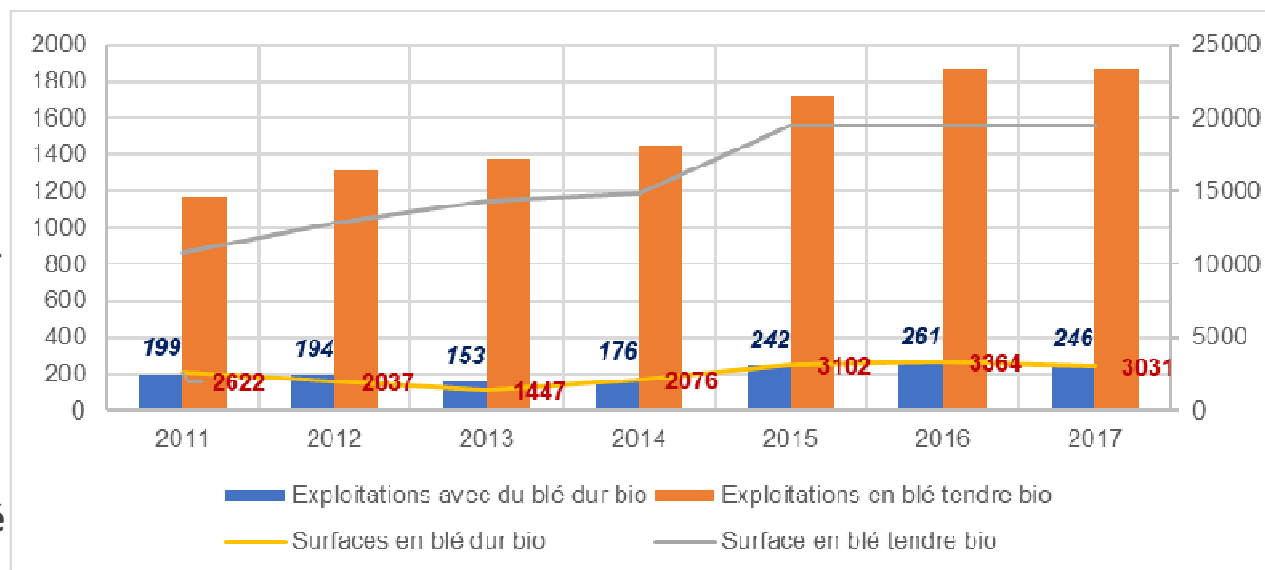
Répartition des exploitations produisant du blé selon leur orientation technico économique dominante  
Source : AGRESTE RICA 2011 – traitement ARVALIS

# Caractéristiques de la zone traditionnelle de production de blé dur

## Evolution des surfaces en bio en blé

La surface de blé dur en bio, 3031 ha en 2017 cultivés par 246 exploitations, en incluant les surfaces en conversion, représente **1,6% de la surface totale** en blé dur de la zone traditionnelle.

**La conversion en bio est plutôt favorable à la production de blé tendre mais celle du blé dur en bio ne disparaît pas. La proportion de blé dur dans la surface en blé est de 16% pour les exploitations en bio contre une proportion de près de 40% pour les surfaces en conventionnel.**



## Surfaces et cultures irriguées

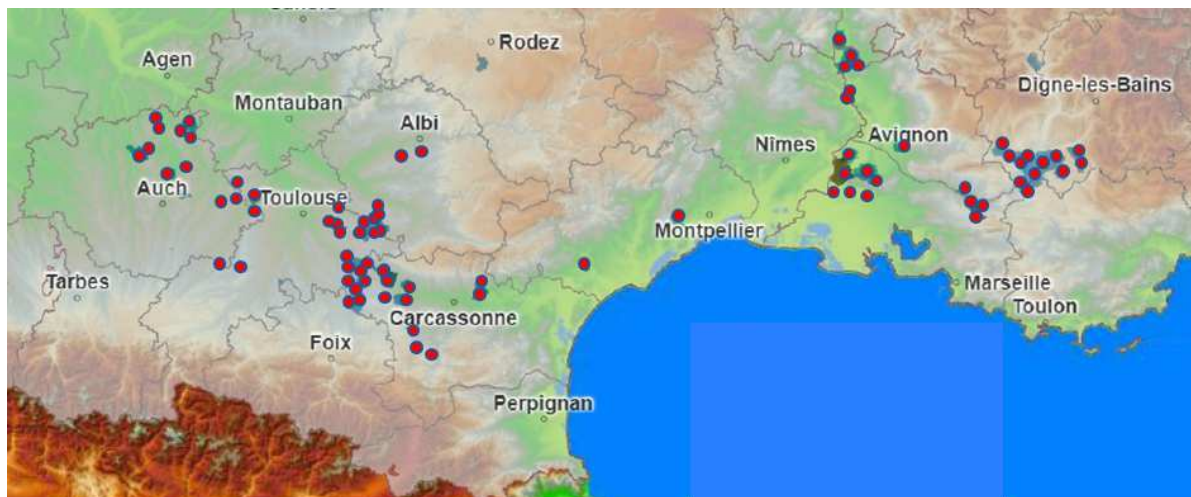
(Données RA 2010)

Les exploitations cultivant des céréales et irrigant au moins une des céréales : 18% de l'ensemble des exploitations produisant des céréales dans la zone traditionnelle.

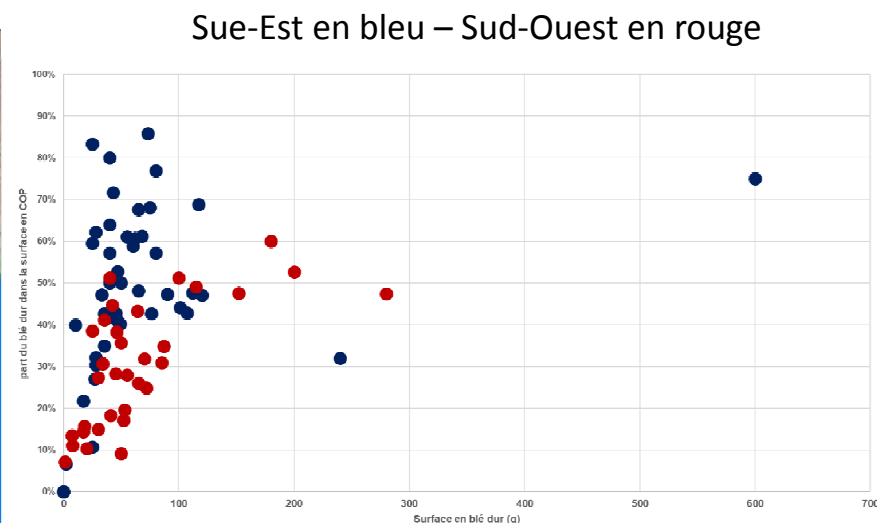
La surface effectivement irriguée correspond à 18% des surfaces en céréales, pour l'essentiel le maïs et très peu le blé.

# Caractéristiques de l'échantillon des exploitations enquêtées

**L'échantillon des 83 exploitations enquêtées n'est pas représentatif d'un point de vue statistique de l'ensemble des exploitations productrices de blé dur dans la zone traditionnelle.**



50 producteurs ont été enquêtés dans le Sud-Est  
et 33 dans le Sud-Ouest



Répartition des producteurs selon la surface en COP et la part du blé dur dans l'assolement

Les petites exploitations sont sous-représentées.

Les exploitations ayant leur culture de blé dur en bio ainsi que celles qui l'irriguent, sont sur-représentées.

**Aussi, l'analyse des résultats de l'enquête est essentiellement qualitative et vise à décrire les différentes situations et les motifs qui ont conduits les producteurs à diminuer, maintenir ou augmenter leur surface en blé dur.**

## Motifs pour avoir diminué ou augmenté la production de blé dur

La décision de diminution de la production ne s'explique pas par le chiffre d'affaire lié au rendement mais par la **rentabilité relative de la culture du blé dur dans le contexte spécifique de différentes situations d'exploitation** agricole

Cette rentabilité devant être comparée à celle d'une culture alternative, voire à celle d'une non-culture (jachère) ou d'une culture nécessitant très peu de travaux et d'intrants.

Autrement dit, des producteurs avec un même rendement peuvent trouver ou non, la culture de blé dur rentable.

Cependant en dessous de 50 q/ha, à 1 exception près, les producteurs enquêtés ont diminué leur surface de blé dur depuis 2012.

- 31 à avoir diminué ou arrêté la culture de blé dur.  
Les rendements déclarés par ces producteurs sont très divers allant de 20 à 80 q/ha.
- 22 à avoir une augmentation de leur surface supérieure à 20%
- Situation singulière des producteurs bio pour le blé dur (8 producteurs)

## Différents motifs à la diminution voire l'arrêt de la culture de blé dur

31 producteurs ont déclaré une baisse voire un arrêt total de la production de blé dur.

Abandon de la production de blé dur	2	Les deux sont des producteurs, dans le Sud-Est, avec une très petite surface en blé dur et des rendements faibles. Les exploitations ont d'autres cultures autres que les COP.
Conversion au Bio	6	Rotation allongée et modifiée qui réduit fortement la surface de blé dur dans le cadre d'une conversion en bio ou 1 en agroécologie. Les exploitations ont d'autres cultures autres que les COP.
Remplacement de la culture de blé dur par une autre grande culture	5	Diversification par une autre culture à haute valeur ajoutée (ex. semences). Sinon, la surface de blé dur abandonnée est remplacée par une culture peu exigeante en intrants et travaux culturaux, jusqu'à la non-culture sans charges permettant toutefois d'activer la DPB. La diminution peut être importante. Les exploitations ont d'autres cultures que les COP.
Modification de la rotation Ces exploitations n'ont pas d'autres cultures que les COP.	9	La modification de la rotation induit une diminution de la surface de blé dur qui peut être forte quand la part du blé dur est encore à un niveau élevé (plus de 50% de la COP), mais relativement faible dans la part du blé dur n'est pas très élevé. L'enjeu est de trouver une rotation permettant de diminuer les intrants et le nombre de travaux culturaux et ainsi améliorer la rentabilité du blé dur mais sans altérer le rendement, à la différence de ceux qui se convertissent au bio.
Fluctuation de l'assolement (7) Incident sanitaire (1)	8	La production de blé dur a baissé temporairement. L'assolement et la rotation ne sont pas modifiés.
Diminution de la SAU	1	La rotation n'est pas modifiée mais la surface diminue au prorata de la diminution de la SAU.



## Différents motifs de l'augmentation relativement importante de la surface en blé dur

21 producteurs enquêtés ont eu une augmentation de leur surface en blé dur (supérieure à +20% sur 2012-17).

Spécialiste du blé dur affirmé - surface relativement importante (moy. 73 ha)	6	La production de blé dur est rentable et la période depuis 2012 a été favorable ce qui a permis d'affermir la production de blé dur qui constitue le cœur de la production céréalières de l'exploitation (59% de l'assolement en COP en moyenne). Pas de diminution envisagée.
Spécialiste incertain du blé dur sur une surface plus petite (moy. 48ha)	7	La rentabilité est incertaine et une diminution de la surface en blé dur est envisagée, après la période d'augmentation. Le blé dur est important dans l'assolement mais moins que pour le spécialiste affirmé (40% en moyenne).
Effet de la rotation et du jeu de l'assolement selon les parcelles.	3	Producteurs proches dans leurs caractéristiques des spécialistes affirmés mais l'augmentation apparente entre 2012 et 2017 n'est due qu'à la rotation. Le système de production est bien établi avec une satisfaction sur la rentabilité.
Bio en conversion	1	Ce cas est particulier, car l'augmentation est technique (rotation) dans le cadre d'une conversion au bio qui va induire à terme, une forte diminution de sa surface de blé dur.
Augmentation due à une augmentation de la SAU	4	L'augmentation est due uniquement à une augmentation de la SAU. La place du blé dur dans la rotation et l'assolement n'est pas modifiée. La part du blé dur n'est pas majoritaire mais ce sont des producteurs qui inscrivent la production de blé dur dans leur assolement avec une affirmation de sa rentabilité (3) mais aussi avec une incertitude pour l'avenir (1).

# La conversion à l'Agriculture Bio de la production de blé dur

L'Agriculture biologique est de plus en plus présente mais ne concerne pas souvent la production de blé dur.

**Ainsi 22 producteurs enquêtés sont déjà en bio mais seulement 8 sont passés en agriculture bio pour leur production de céréales dont le blé dur.**

A ces producteurs déjà convertis ou en conversion, il faut considérer les 13 producteurs qui envisagent ou s'interrogent sur une éventuelle conversion. Cela porte à 35 le nombre de producteurs de l'échantillon concerné par l'agriculture bio.

**Les 8 producteurs qui ont converti leur culture de blé dur en bio, ont des rendements particulièrement plus faibles que la moyenne de l'échantillon et ont diminué relativement fortement leur surface en blé dur.**

**La conversion en bio de la culture de blé dur est très impactante puisqu'elle conduit à réduire fortement, voire arrêter la production de blé dur. La surface maintenue est nécessairement plus faible qu'en conventionnelle, car il faut introduire la culture de blé dur dans une rotation compatible avec une réduction des intrants chimiques (azote, herbicides, pesticides).**

**Pour ces producteurs, le fait de pouvoir valoriser le blé dur bio à niveau nettement supérieur au conventionnel est déterminant pour obtenir une rentabilité satisfaisante, et pouvoir maintenir une surface en blé dur.**

## Incidences des aléas climatiques et/ou phytosanitaires

Des **incidents sanitaires** sont signalés par les enquêtés et peuvent affecter la production mais ils ne sont pas, pour eux, cause d'un arrêt ou d'une baisse permanente de la production.

Le **changement climatique est perceptible** pour les producteurs enquêtés, en particulier dans le Sud-Est.

Le **changement climatique** impacte du point de vue des producteurs enquêtés, la production de blé dur : sécheresse, moisson avancée avec des risques de pluie accrue, risques de gel de printemps...

Néanmoins, la moitié des producteurs (40) préfèrent évoquer des "accidents" climatiques plutôt que le changement climatique. A l'exception de 3 producteurs qui déclarent avoir baissé leur production de blé dur du fait des incidents climatiques récents.

La proportion des producteurs avec une **assurance récolte** est nettement plus élevée dans le Sud-Ouest que dans le Sud-Est. La couverture est limitée à la grêle pour un peu plus de la moitié des producteurs enquêtés, pour tous aléas climatiques pour les autres.

**Sur les 46 producteurs avec une assurance, seulement 4 sont insatisfaits** (franchise trop élevée et incidents trop rares pour justifier la prime d'assurance).

# Incidences des facteurs de production selon l'échantillon

## 1/ Irrigation : Peu de producteurs en capacité d'irriguer, le font sur le blé dur

Ainsi, la plupart des producteurs qui ont la possibilité d'irriguer, préfèrent orienter cette charge sur d'autres COP qui en sont davantage demandeuses (maïs) ou sur d'autres cultures à plus forte valeur et plus exigeante en eau (maraichage, légumineuses...).

Mais pour ceux qui **irriguent leur culture de blé dur**, régulièrement ou seulement dans les cas rares de sévère sécheresse au printemps, pour tout ou partie de leur surface, le recours à l'arrosage permet d'améliorer notablement les rendements.

## 2/ Utilisation des semences certifiées ou non

La tendance qui se dégage clairement de l'échantillon est **l'utilisation accrue de semences fermières**, soit avec abandon pur et simple des semences certifiées, soit, le plus souvent, avec augmentation de la part des semences fermières au détriment des certifiées.

Toutefois, la grande majorité des producteurs (71 cas) a recours en grande partie voire totalement aux semences certifiées, et **peu en sont insatisfaits** (13), 5 dénoncent la cherté des semences. Et les producteurs énoncent clairement de **plusieurs attentes par rapport aux nouvelles variétés**, par ordre d'importance : résistance aux maladies, rendement, aspect qualitatif, résistance à la sécheresse et résistance à la verse.

# Incidences des facteurs de production selon l'échantillon

## **3/ Adopter de nouvelles pratiques culturales**

### **a/ Evolution de la rotation des cultures**

Les pratiques de rotation de culture sont relativement variées. Mais la tendance lourde qui apparaît nettement est une diversification des cultures pour passer d'un système de prédominance de blé dur (voire une production en monoculture) à un assolement plus varié. Cela conduit à une diminution de la sole consacrée au blé dur plus ou moins importante.

#### **L'allongement des rotations culturales**

Il joue, en principe, en faveur d'une moindre fréquence du blé dur dans l'assolement, et donc devrait contribuer à une baisse des surfaces.

#### **La modification des cultures en rotation**

Outre l'allongement de la rotation, la modification de la rotation peut consister en l'introduction de nouvelles cultures dans la rotation en précédent au blé dur. objectif d'améliorer la rentabilité en diminuant les intrants (azote chimique, produits phytosanitaires) et le nombre d'opérations culturales tout en maintenant un rendement.

# Incidences des facteurs de production selon l'échantillon

## **b/ Adoption de nouvelles techniques culturales plus écologiques**

*Le terme « écologique » induit par le questionnaire mais les producteurs enquêtés déclarent en grande majorité avoir adopté de nouvelles techniques culturales dans une perspective écologique, soit de façon explicite lorsqu'il s'agit d'une conversion Bio mais aussi de façon peut-être moins explicite pour réduire le recours aux intrants (pesticides et engrais azoté chimique principalement).*

**8 d'entre eux sont en conversion Bio et 1 en adoption d'un système global agroécologique** (bio sans label)

Mise en place d'un nouveau système de production, dans lequel entre d'ailleurs le changement de rotation mais pas seulement, adoption de nouvelles techniques culturales, abandon des produits chimiques de synthèse.... Le changement de système de production induit une diminution de la surface en blé dur.

Pour **les autres enquêtés, restant en système de production conventionnel** (56 producteurs) il s'agit d'**adoption de pratiques culturales as nécessairement innovantes**, qui visent avant tout de réduire les coûts.

- **Semis direct** adopté par 15 producteurs. Il peut être partiel car un labour est parfois nécessaire.
- **Techniques de culture dites simplifiées**, adoptées par 28 producteurs (éventuellement **semis combiné**).
- 12 producteurs de l'échantillon ont évoqués **la fertilisation raisonnée ou la gestion phytosanitaire raisonnée**, qui peuvent difficilement être cataloguées comme écologiques.

**Tous ces producteurs prennent beaucoup plus en considération le sol comme une composante essentielle de l'écosystème agricole.**

# Incidences des facteurs de production selon l'échantillon

## 4/ Gestion des intrants

Les intrants et les opérations culturales associées constituent un coût élevé qui pèsent sur la rentabilité mais qui sont nécessaires pour maintenir le niveau de rendement (et de qualité) suffisant.

### a/ Les engrais

Cette exigence d'apport d'azote est la raison principale qui est évoqué pour ne pas se convertir au bio. Il demeure que des producteurs relativement nombreux (voir ci-avant) optimisent leur fertilisation, modifient leur rotation et assolement pour réduire le recours à l'engrais azoté chimique.

### b/ Les produits phytosanitaires

Au-delà de la question des interdictions et contraintes dans l'usage des produits phytosanitaires prévus dans le plan Ecophyto, c'est surtout le coût des produits (et des opérations culturales associé) qui est jugé élevé qui est évoqué par les enquêtés.

Et c'est précisément, comme vu précédemment, par le changement des rotations, par le recours à de nouvelles semences mais aussi par la lutte raisonnée que les producteurs conventionnels voient des solutions pour réduire leur utilisation, et par là, réduire les intrants, moins polluer mais aussi réduire les coûts.

# Incidences des facteurs de production selon l'échantillon

## 5/ Le recours à une CUMA ou une ETA

La situation est assez contrastée entre les producteurs enquêtés

**Le fait d'être dans une CUMA ou de recourir à une ETA est très fortement lié à la surface semée en blé dur et surtout de la surface en COP.**

La propriété de la totalité des matériels concerne 39 producteurs enquêtés, dont 16 ont développé une activité d'ETA, ce qui permet d'apporter des revenus complémentaires à l'exploitation et de réduire le coût du matériel par un usage plus important de celui-ci.

**le besoin en matériel pour les travaux de culture et le recours ou non à une CUMA ou une ETA, ne constitue pas un problème spécifique à la culture du blé dur. Cela ne peut constituer un frein ou levier pour le développement de la production du blé dur.**



# Analyse du coût de production et de la valorisation

## 1/ Le coût de production

Au-delà d'une variation dans le mode de calcul, dans la prise en compte ou non de tous les postes de dépenses, le coût à l'hectare comporte une part variable dépendant du rendement et une part fixe dépendant du mode de production. Et celui est également variable dans le nombre de travaux agricoles, le recours ou non à des semences certifiées, le recours à une CUMA ou une ETA pour certains travaux.

**L'écart entre le coût de production du blé dur et du blé tendre est en moyenne de 13%**, avec des valeurs allant de 5% à 20%.

## 2/ Estimation d'un prix d'équilibre (*prix déclaré comme suffisamment rémunérateur*)

**Le niveau d'exigence sur le prix** est supérieur pour ceux dont la production est en baisse, et c'est parmi ceux dont le rendement est le plus faible (moins de 40 q/ha) que l'on trouve les prix d'équilibre les plus élevés.

Les producteurs du Sud-Est qui ont des rendements en moyenne plus faibles, déclarent un prix d'équilibre en grande majorité plus élevé que dans le Sud-Ouest.

# Avis sur les aides

## 1/ Avis sur l'aide au blé dur de qualité

La quasi-totalité des producteurs ont bénéficié de l'aide au blé dur de qualité. Les commentaires dénoncent principalement la **faiblesse du montant de l'aide**.

## 2/ Avis pour une aide à la production satisfaisante

Les avis sont partagés.

Un premier groupe de producteurs considère que la question de l'aide couplée est un **faux problème**. Ce qui compte c'est travailler à mieux valoriser le blé dur de qualité.

Le deuxième groupe est également d'accord sur le fait de mieux valoriser le blé dur de qualité, mais pense qu'une aide couplée (spécifique au blé dur) est nécessaire pour arriver à mieux valoriser, en précisant qu'il faut une **aide liée au volume de production**.

Le troisième groupe considère que l'aide doit être **liée à la surface cultivée** en blé dur, avec des critères d'exigence sur la qualité de la production, non pas sur le produit obtenu mais sur le mode de production y compris des critères environnementaux.